

L'argumentativité de la métaphore dans une sémantique argumentative

Kohei Kida

▶ **To cite this version:**

Kohei Kida. L'argumentativité de la métaphore dans une sémantique argumentative. Marc Bonhomme; Anne-Marie Paillet; Philippe Wahl. Métaphore et argumentation, Éditions Academia, pp.117-134, 2017, 978-2-8061-0356-7. halshs-01735461v2

HAL Id: halshs-01735461
https://shs.hal.science/halshs-01735461v2

Submitted on 23 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'argumentativité de la métaphore dans une sémantique argumentative[1]

Kohei KIDA
Université Keio

D'où provient l'argumentativité de la métaphore ? Nous nous proposons de répondre à cette question en limitant notre discussion à l'emploi « métaphorique » du polysème. Nous soutiendrons une thèse, déjà défendue dans des études antérieures (Ducrot 1993, Carel 2001, Ducrot 2001, Schulz 2001, Schulz 2002, Schulz 2004, Carel 2011a), selon laquelle l'argumentativité de certains polysèmes, qu'ils soient employés « littéralement » ou « métaphoriquement », découle de leur signification conventionnelle, qui est de nature argumentative ; notre objectif sera de consolider cette thèse. Notre intérêt portera plus particulièrement sur le mot mur et nous chercherons à développer, en apportant de nouveaux arguments, la description argumentative de sa signification proposée par Carel (2001, 2011a), description construite dans le cadre de la Théorie des Blocs Sémantiques (désormais TBS) dont Marion Carel a posé les premiers jalons dans les années 1990.

1. Problématisation

1.1. Emploi « littéral » et emploi « métaphorique » du polysème *mur*

Les dictionnaires du français d'aujourd'hui s'accordent généralement pour reconnaître que le mot *mur* est un polysème, en ce sens qu'il se voit attribuer plusieurs acceptions. Parmi celles-ci, deux seulement retiendront particulièrement notre attention. La première est présentée comme constituant l'emploi « littéral » du mot *mur* et renvoie à un objet concret, physique, matériel. Le *Grand Robert de la langue française* la définit en ces termes : « ouvrage de maçonnerie qui s'élève verticalement ou obliquement sur une certaine longueur et qui sert à enclore, à séparer des espaces ou à supporter une poussée ». La deuxième acception qui nous intéresse, considérée le plus souvent comme résultant d'un emploi « métaphorique » du mot *mur*, correspond à ce que le *Grand Robert* définit comme « ce qui sépare, forme obstacle ». Selon ce dictionnaire, un tel obstacle peut être de deux ordres, physique ou psychologique. C'est le deuxième cas, illustré par le dictionnaire avec des exemples comme *le mur qui s'élève entre deux êtres, un mur d'incompréhension*, qui fera l'objet de notre discussion ultérieure[2].

Dans cette perspective, le mot *mur* en (1) ci-dessous, relevé dans la nouvelle « Le Mur » de Jules Renard, est employé « littéralement »[3] :

> (1) Comme si c'était sérieux ! dit la Morvande. On se dispute parce qu'on s'aime, pour changer, par exercice. Pourquoi nous sommes-nous brouillées ? Le savez-vous ? moi pas. Non, m'amie, voilà qui me dépasse : dimanche dernier il n'y avait pas de mur, et aujourd'hui, **il y a un mur, ici même, entre vous et moi** ! (Renard 1970 : 543).

La Morvande, l'épouse de Philippe Morvand, et la Gagnarde, celle de Théodule Gagnard, voisinent l'une avec l'autre. Elles se fâchent et se réconcilient régulièrement. Dans leur

[1] Un grand merci à Marion Carel pour ses remarques précieuses.

[2] Comme on le verra par la suite, notre objectif sera de neutraliser la distinction même du « littéral » et du « métaphorique ». Nous continuerons donc à mettre entre guillemets les deux termes que nous ne prendrons pas à notre propre compte.

[3] C'est nous qui mettons en gras. Il en va de même pour toutes les autres citations.

querelle la plus récente, la Morvande demande à Philippe de construire, en collaboration avec Théodule, un mur qui coupe la cour jusqu'à la route. Les deux hommes travaillent trois jours pour achever. Les deux ennemies, après avoir tenté l'une comme l'autre de prendre possession du mur, commencent à s'adoucir. À la Gagnarde qui dit, honteuse : « Est-on niais, par moments ! » (*ibid.* : 542) la Morvande répond : « Nos maris sont plus imbéciles que nous. C'est pourtant vrai qu'ils l'ont bâti, leur mur » (*ibid.*), réponse à laquelle le premier énoncé de (1) semble faire allusion. Le mot *mur* est ici employé « littéralement » dans la mesure où il apparaît à plusieurs reprises dans le contexte linguistique antérieur avec des termes du même champ sémantique comme *truelle, moellon, mortier*.

Le même mot est employé « métaphoriquement » dans le texte suivant, extrait de la nouvelle « La Chambre » de Jean-Paul Sartre :

> (2) **Il y a un mur entre toi et moi**. Je te vois, je te parle, mais tu es de l'autre côté. Qu'est-ce qui nous empêche de nous aimer ? Il me semble que c'était plus facile autrefois. À Hambourg (Sartre 1981 : 254).

C'est l'histoire de deux couples : Mme et M. Darbédat d'un côté, et leur fille Ève et son mari Pierre de l'autre. Les parents s'inquiètent des relations de leur fille avec Pierre qu'ils jugent atteint de folie. Un jeudi, M. Darbédat rend visite à sa fille et à son gendre, tente en vain de convaincre Ève de faire interner Pierre, quitte leur appartement. Ève passe un moment à rêvasser dans le salon, avant de pénétrer dans la chambre de Pierre. Au cours de leur conversation, Pierre demande à Ève pourquoi elle reste tout le temps dans la chambre. Ève répond : « Tu sais bien que je t'aime » (*ibid.*), Pierre ne la croit pas. Il devient grave tout d'un coup pour prononcer (2). Le mot *mur* est ici employé « métaphoriquement », car le contexte linguistique porte à croire qu'il n'y a rien qui sépare physiquement les deux personnages, qui se trouvent côte à côte dans un même espace, la chambre de Pierre.

Il est à noter que les segments de discours formés autour du mot *mur* dans les deux exemples cités ont l'un comme l'autre une fonction argumentative[4]. Ainsi, le segment de discours *il y a un mur, ici même, entre vous et moi* en (1) peut être interprété comme voué à soutenir une certaine conclusion, comme par exemple celle qui porte sur l'impossibilité pour les deux femmes de tenter de se réconcilier. De même, une des multiples interprétations possibles assignables au segment de discours *il y a un mur entre toi et moi* en (2) consiste à dire qu'il fonctionne comme un argument pour souligner la difficulté pour le jeune couple de s'aimer.

La question qui se pose maintenant est ceci : d'où provient l'argumentativité de l'emploi « métaphorique » du mot *mur* ? Notre objectif dans le présent travail est d'y répondre, dans une version simplifiée de la TBS, en défendant les hypothèses suivantes : 1° on peut assigner au mot *mur* une signification (*i.e.* la valeur sémantique prévue par la langue) commune d'où découlent à la fois son emploi « littéral » et son emploi « métaphorique » ; 2° cette signification est de nature argumentative ; 3° l'argumentativité de l'emploi « métaphorique » du mot *mur* provient de sa signification argumentative.

1.2. Sémantique référentielle et sémantique argumentative

Avant de présenter la TBS dans la partie suivante, peut-être convient-il de dire quelques mots sur ce qu'est la sémantique argumentative, la TBS en étant une, et cela, en la comparant avec la sémantique référentielle à laquelle elle s'oppose en bien des points.

---

[4] Au sens rhétorique d'activité de persuasion. Nous donnerons par la suite un autre sens au mot *argumentation*, celui d'enchaînement argumentatif.

La sémantique référentielle, qui domine en linguistique contemporaine, vise à associer des choses aux mots. Elle est fondée sur la relation de référence, entendue ici en un sens assez général pour recouvrir non seulement la fonction spécifique d'identification qui permet à un terme singulier de désigner un individu particulier, mais également la relation de dénotation qui va d'un terme général à l'ensemble des objets virtuels qu'il pourrait désigner. La sémantique référentielle peut être par ailleurs complétée par un troisième élément, comparable au *sens* frégéen conçu comme la façon dont la référence d'une expression est présentée (dans ce cas, la relation de référence peut être dérivée ou médiate, dans la mesure où elle est déterminée par le sens).

La conception que les dictionnaires ont de la polysémie repose largement sur les principes de la sémantique référentielle. En effet, la polysémie est un fait de langue tel qu'une seule forme se voit assigner une pluralité de sens mis en rapport les uns avec les autres. L'un des problèmes les plus redoutables de la polysémie porte sur la délimitation des sens multiples assignés à une expression polysémique. À cette fin, on utilise le plus souvent, selon Kleiber (2005), le critère référentiel, c'est-à-dire le critère du changement de nature du référent. Ainsi, si le mot *bureau* est polysémique, c'est que les référents du groupe nominal *son bureau* sont différents dans *le directeur a un ordinateur sur son bureau* et dans *le directeur est dans son bureau*. De même, si les dictionnaires distinguent au moins deux sens pour le mot *mur*, c'est qu'ils considèrent que les choses auxquelles il renvoie sont différentes dans des situations comme (1) et (2).

La sémantique argumentative, quant à elle, a pour objectif d'associer les mots aux mots, de mettre en rapport les uns avec les autres. Elle fait apparaître plus particulièrement les rapports argumentatifs des mots. Ce choix se justifie par le fait qu'il permet d'expliquer, ou tout au moins de faire mieux comprendre, certains faits de langue et de discours. Nous montrerons que l'argumentativité d'un certain type de métaphore est de ceux-là.

Une conséquence de cette approche est que la distinction référentialiste entre l'emploi « littéral » et l'emploi « métaphorique » de certains polysèmes est annulée ; c'est le cas du mot *mur*. Tout en admettant qu'à un certain niveau d'analyse, et seulement à ce niveau, le *mur* renardien et le *mur* sartrien semblent pouvoir servir à désigner deux choses différentes, nous défendrons par la suite qu'il y a quelque chose de commun aux deux occurrences du mot *mur*, et c'est ce quelque chose qui constitue sa signification, qui est de nature argumentative.

2. Théorie des Blocs Sémantiques (TBS)

La Théorie des Blocs Sémantiques (TBS) est la forme la plus récente et la plus radicale de la théorie de l'argumentation dans la langue telle qu'elle a été proposée par Anscombre et Ducrot (1983). Elle est fondée notamment sur deux notions originales : celles d'« enchaînement argumentatif » et d'« aspect argumentatif ». En nous référant à des travaux relativement récents (Ducrot 2001, Ducrot 2004, Carel 2011a, Carel 2011b, Carel 2012, Carel et Ducrot 2014, Kida 2015, Kida 2016), et en nous appuyant sur des exemples empruntés à ces études et ajustés à nos besoins, nous allons esquisser à grands traits une version fort simplifiée de la théorie[5], l'accent étant mis sur ces deux instruments, avant de les appliquer à des descriptions lexicales pour montrer comment ils fonctionnent dans des études de détail.

2.1. Enchaînement argumentatif

[5] Il s'agit en fait d'une version standard de la théorie, dans la mesure où notre présentation ne tient pas compte des travaux les plus récents.

Pour expliciter le sens des énoncés, le moyen le plus sûr et le plus fiable dans l'état actuel des choses est de le gloser, reformuler, paraphraser, à l'aide du langage, en dépit des critiques souvent adressées par les tenants de la sémantique référentielle à une telle approche qu'ils qualifient de « traductionnelle » (Recanati 2008). La TBS fait alors l'hypothèse que le sens de certains énoncés au moins, et peut-être même de tous les énoncés, se laisse paraphraser par ce qu'elle appelle des « enchaînements argumentatifs », en entendant par là les discours élémentaires constitués d'une suite de deux segments, réalisations de deux phrases, reliés explicitement ou implicitement par un connecteur du type de *donc, car, si*, etc. ou du type de *pourtant, bien que, même si*, etc. Dans le premier cas, on parle d'enchaînement « normatif » et dans le second, d'enchaînement « transgressif ». Ainsi, les énoncés (3) et (5) ci-dessous sont paraphrasables par des enchaînements argumentatifs comme (4) et (6) respectivement – (4) est un enchaînement normatif et (6) un enchaînement transgressif :

(3) Pierre a été prudent.
(4) Il y avait du danger donc Pierre a pris des précautions.
(5) Pierre est intelligent.
(6) Même si le problème est difficile, Pierre le comprend.

Une autre distinction est à établir entre deux types d'enchaînements argumentatifs : les enchaînements argumentatif « externes » et « internes » d'un énoncé[6]. Considérons les exemples suivants :

(7) Pierre a été prudent, donc il n'a pas eu d'accident.
(8) Pierre a été prudent, pourtant il a eu un accident.

Les enchaînements argumentatifs sont dits « externes » à un énoncé lorsqu'ils sont des prolongements de cet énoncé, et « internes » si ce n'est pas le cas. Ainsi, (7) et (8) sont des enchaînements argumentatifs « externes » de (3), alors que (4) est un enchaînement « interne » du même énoncé.

2.2. Aspect argumentatif

L'« aspect argumentatif » est ce qui est commun à divers enchaînements argumentatifs, ce qui reste de ces enchaînements, abstraction faite des objets dont on parle, du temps et du mode des verbes, du choix des connecteurs, etc. Autrement dit, il fonctionne comme un squelette auquel on donne chair avec des mots pour construire des enchaînements argumentatifs. Les enchaînements argumentatifs (9) et (10) ci-dessous sont construits sur l'aspect argumentatif commun (11), où DC regroupe de manière abstraite les connecteurs utilisés pour construire des enchaînements argumentatifs normatifs :

(9) Il y avait du danger donc Pierre a pris des précautions.
(10) Jean prendra des précautions parce qu'il y a du danger.
(11) DANGER DC PRÉCAUTION

Il en est de même pour les enchaînements argumentatifs transgressifs, qui sont construits sur des aspects argumentatifs avec PT, représentant les connecteurs utilisés pour ce type d'enchaînement. Ainsi, les enchaînements argumentatifs transgressifs (12) et (13) ci-dessous sont construits sur l'aspect argumentatif commun (14) :

[6] La définition des deux notions évolue d'une étude à l'autre dans la vaste littérature de la TBS. Celle que nous présentons ici, plutôt classique, est inspirée de Carel (2001).

(12) Le problème était difficile pourtant Pierre l'a compris.
(13) Jean comprend le texte bien qu'il soit difficile.
(14) DIFFICILE PT COMPRENDRE

On dira que les enchaînements argumentatifs construits sur un aspect argumentatif « concrétisent » cet aspect. Ainsi, les enchaînements (9) et (10) concrétisent l'aspect (11), et les enchaînements (12) et (13), l' aspect (14).

Les enchaînements argumentatifs, lorsqu'ils concrétisent un aspect argumentatif, ne reprennent pas toujours tel quel l'un ou l'autre des termes qui appartiennent à cet aspect comme c'est le cas des enchaînements déjà mentionnés, mais ils sont souvent construits avec des synonymes ou des hyponymes de ces termes ; on dira alors qu'il y a « décalage » entre les enchaînements et l'aspect. Ainsi, l'aspect (15) ci-dessous peut être concrétisé, avec décalage, par des enchaînements comme (16) à (18) :

(15) FAUTE DC SOUFFRANCE
(16) Pierre a commis une mauvaise action donc on lui a infligé une peine.
(17) Pierre n'a pas fini ses épinards donc son père l'a privé de dessert.
(18) Pierre a refusé de s'habiller donc sa mère l'a fessé.

Dans le cas de (16), *mauvaise action* et *peine* signifient à peu près la même chose que *faute* et *souffrance* respectivement ; quant à (17) et (18), ne pas finir ses épinards et refuser de s'habiller constituent en contexte deux cas particuliers de faute, tandis que la privation de dessert et la fessée sont deux manières de faire souffrir.

2.3. Descriptions lexicales

La TBS suppose que la signification d'un mot est ce qui permet de rendre compte du sens des énoncés où il apparaît. Or, rappelons-le, la TBS décrit le sens d'un énoncé par les enchaînements argumentatifs qui le paraphrasent. Elle fait alors l'hypothèse que la signification d'un mot contient les aspects argumentatifs que concrétisent les enchaînements argumentatifs associés aux énoncés où apparaît le mot. Elle procède donc, pour décrire la signification d'un mot, en deux étapes : 1° elle cherche à décrire, par des enchaînements argumentatifs, le sens des énoncés où apparaît le mot ; 2° elle tente de déterminer l'aspect argumentatif sur lequel sont construits ces enchaînements argumentatifs. On dira alors que le mot « signifie » l'aspect.

Pour illustrer cette démarche, prenons pour exemple l'adjectif *monotone*. On peut paraphraser l'énoncé (19), dont il fait partie, par un enchaînement argumentatif comme (20) :

(19) Ce film est monotone.
(20) Ce film est uniforme donc il est ennuyeux.

Cet enchaînement argumentatif, ainsi que d'autres du même genre, sont construits sur l'aspect argumentatif commun (21), qui est supposé inscrit dans la signification de l'adjectif *monotone* :

(21) UNIFORME DC ENNUYEUX

Il en est de même pour l'adjectif *indulgent*. Admettons que l'énoncé (22) ci-dessous soit paraphrasable par un enchaînement argumentatif comme (23) :

(22) Pierre a été indulgent envers son fils.
(23) Son fils a commis une faute pourtant Pierre ne l'a pas puni.

Le mot *indulgent* signifie alors un aspect argumentatif comme (24) ci-dessous, susceptible d'être concrétisé par des enchaînements comme (23) :

(24) FAUTE PT NÉG PUNIR[7]

Un peu plus délicat est le cas où il y a décalage entre enchaînement et aspect. Soit à décrire le verbe *punir*. Supposons que l'énoncé (25) ci-dessous soit, en contexte, paraphrasable par des enchaînements argumentatifs comme (26) et (27) :

(25) Antoine a puni son fils Bernard.
(26) Bernard n'a pas fini ses épinards donc Antoine l'a privé de dessert.
(27) Bernard a refusé de s'habiller donc Antoine l'a fessé.

Plutôt que d'assigner à (26) un aspect comme NÉG FINIR SES ÉPINARDS DC NÉG DESSERT et à (27) un autre comme REFUSER DE S'HABILLER DC FESSÉE, nous considérerons que les deux enchaînements sont construits sur l'aspect argumentatif commun (28) et que c'est cet aspect précisément que signifie le verbe *punir* :

(28) FAUTE DC SOUFFRANCE

Un dernier mot sur l'aspect argumentatif. À l'instar de la distinction entre les enchaînements argumentatifs « internes » et « externes » d'un énoncé, on distingue les aspects argumentatifs « internes » et « externes » à un mot[8]. Ainsi, on dira que l'aspect argumentatif DANGER DC PRÉCAUTION est « interne » au mot *prudent*, en ce sens que le mot à décrire n'apparaît pas dans l'aspect même, alors que les aspects PRUDENT DC NÉG ACCIDENT et PRUDENT PT ACCIDENT sont « externes » au même mot, dans la mesure où le mot apparaît dans les aspects.

3. Description argumentative du mot *mur*

Carel (2001, 2011a) propose de décrire la signification du mot *mur* par au moins deux aspects argumentatifs. Nous allons les examiner l'un après l'autre pour en discuter la portée et la pertinence.

Le premier aspect d'abord, « interne » au mot *mur*, se formule selon Carel (2001 : 13, 2011a : 92) comme suit :

(A1) RAISON DE COMMUNIQUER PT SÉPARATION

Selon Carel (2011a : 93), l'énoncé « métaphorique » (29) est paraphrasable par des enchaînements argumentatifs comme (30) et (31), qui concrétisent tous l'aspect (A1) :

(29) Pierre est un mur.
(30) J'ai adroitement questionné Pierre et pourtant il n'a rien dit.
(31) J'ai le droit de savoir pourtant il n'a rien dit.

[7] NÉG est le symbole de la négation argumentative qui recouvre non seulement la négation syntaxique *ne ... pas* dans son emploi non métalinguistique mais aussi des expressions à orientation argumentativement négative comme *peu, rarement*, *moins ... que*, etc.

[8] Voir note 6.

Il en va de même pour l'énoncé « littéral » (32) qui est, selon Carel (2011a : 93-94), paraphrasable par des enchaînements argumentatifs comme (33) et (34), concrétisations de l'aspect (A1) :

(32) Il y a un mur entre les deux parties du grenier.
(33) Les deux endroits sont dans le grenier pourtant ils sont séparés.
(34) Les deux endroits devraient communiquer pourtant quelque chose les sépare.

Carel (2001, 2011a) insiste sur le fait que l'aspect (A1) est composé de trois éléments, RAISON DE COMMUNIQUER, SÉPARATION, et PT. On pourrait penser, s'inspirant de la description du mot *mur* proposée par Cadiot et Nemo (1997), Cadiot (1999), qu'il suffit d'y inscrire un seul élément comme *qui sépare*. Il n'en est rien. Il ne suffit pas qu'il y ait séparation pour qu'on puisse parler de mur. Selon Carel (2001 : 14), le locuteur de (35) n'est pas nécessairement engagé à produire (36) :

(35) La langue sépare les Français et les Allemands.
(36) La langue est un mur entre les Français et les Allemands.

La raison en est que « Ce que cet énoncé [l'exemple (36)] ajoute à la simple idée de séparation, c'est […] que les Français et les Allemands avaient pourtant des raisons de se rencontrer – une proximité culturelle, une histoire commune, un intérêt économique » (Carel 2001 : 14).

On aurait encore tort de croire qu'il suffit d'inscrire, dans la signification du mot *mur*, les deux éléments RAISON DE COMMUNIQUER et SÉPARATION isolément, l'un à côté de l'autre, indépendamment l'un de l'autre. Il faut en plus les relier par PT. Un argument en faveur de cette hypothèse est fourni par la bizarrerie du texte suivant imaginé par Carel :

(37) Pierre et Marie, vingt ans à eux deux, sont amoureux. Leurs familles les ont emmenés en vacances, l'un en Savoie, l'autre en Bretagne. Ils se sont téléphoné à tout moment. Ainsi, la distance établissait un mur entre eux (Carel 2001 : 14).

Et cela, même si on a affaire à une raison de rencontre et à une grande distance qui sépare les deux amoureux. Pour pouvoir dire *la distance établissait un mur entre eux*, il faut que la distance sépare les deux *malgré* leur raison de rencontre.

Passons maintenant au second aspect, « externe » cette fois au mot *mur*. Carel (2001 : 15) propose de le formuler comme suit :

(A2) MUR DC RENONCER À PASSER

Cet aspect peut être concrétisé, selon Carel (2001 : 15), par des enchaînements argumentatifs comme les suivants :

(38) Il y a un mur entre nous : arrêtons donc nos relations.
(39) Pierre est un mur donc je n'apprendrai rien par lui.

Deux remarques s'imposent. La première concerne la notion technique de décalage. Comme elle n'est pas encore clairement définie dans l'article de Carel qui date de 2001, on a peut-être du mal à voir pourquoi et comment la deuxième partie de l'aspect (A2), RENONCER À PASSER, donne lieu à des segments de discours comme *arrêtons (donc) nos relations* en (38) et *je n'apprendrai rien par lui* en (39). Qu'on se rappelle qu'un enchaînement argumentatif est dit concrétiser un aspect argumentatif non seulement lorsque

ses segments reprennent l'un ou l'autre des termes qui composent l'aspect, mais également lorsqu'ils sont synonymes ou hyponymes de ces termes (on parle alors de « décalage »). C'est à cette deuxième possibilité qu'on a affaire lorsque Carel propose (38) et (39) comme concrétisations de l'aspect (A2).

La seconde remarque est que l'aspect (A2) convient parfaitement pour rendre compte de l'emploi « littéral » de *mur*, bien que Carel ne donne pas d'exemple pour illustrer ce point. Reprenons l'exemple (32) *Il y a un mur entre les deux parties du grenier*. Cet énoncé est paraphrasable par un enchaînement argumentatif comme *Il y a un mur entre les deux parties du grenier, inutile donc d'essayer de passer de l'autre côté* qui, on l'aura remarqué, concrétise l'aspect (A2) avec décalage.

On pourrait nous objecter que l'énoncé « littéral » *il y a un mur* et l'énoncé « métaphorique » *il y a un mur* ne sont pas toujours paraphrasés par les mêmes enchaînements argumentatifs. Ainsi, poursuivrait-on, il serait possible de paraphraser, dans certaines situations, l'énoncé « littéral » *il y a un mur* par *il y a un mur donc on pourra jouer au squash*, mais il serait difficile d'imaginer une situation où l'énoncé « métaphorique » *il y a un mur* serait paraphrasable par le même enchaînement. À quoi nous répondrons que le discours *il y a un mur donc on pourra jouer au squash* ne relève pas de la catégorie des enchaînements argumentatifs qui reposent sur des rapports linguistiques des mots, mais de celle des raisonnements qui sont fondés sur des connaissances du monde.

Les deux aspects argumentatifs (A1) et (A2) étant ainsi introduits, la question qui se pose maintenant est de savoir s'ils permettent de rendre compte du *mur* renardien en (1) et du *mur* sartrien en (2). Nous allons montrer qu'il en est ainsi.

Commençons par reprendre ci-dessous les segments de discours à étudier :

(1′) il y a un mur, ici même, entre vous et moi
(2′) il y a un mur entre toi et moi

Nous proposons d'abord de les paraphraser respectivement par les enchaînements argumentatifs internes suivants :

(40) nous voulons nous réconcilier pourtant nous sommes séparées
(41) nous voulons nous aimer pourtant nous sommes séparés

Il est aisé de voir que ces enchaînements concrétisent l'un comme l'autre l'aspect (A1) RAISON DE COMMUNIQUER PT SÉPARATION avec décalage, à condition d'admettre que se réconcilier et s'aimer sont deux raisons de communication.

Nous proposons également de paraphraser (1′) et (2′) par les enchaînements argumentatifs externes suivants :

(42) il y a un mur, ici même, entre vous et moi donc nous aurons du mal à nous réconcilier
(43) il y a un mur entre toi et moi donc nous ne pouvons plus nous aimer

Si l'on admet d'une part que passer de l'autre côté du mur qui sépare la Morvande et la Gagnarde constituerait un premier pas vers leur réconciliation, et d'autre part que passer de l'autre côté du mur qui sépare Pierre et Ève servirait à rétablir leur amour, on sera alors amené à admettre sans trop de peine que les deux enchaînements (42) et (43) concrétisent l'aspect (A2) MUR DC RENONCER À PASSER avec décalage.

De toutes les analyses qui précèdent, on peut tirer deux conséquences importantes. La première est que la distinction même de l'emploi « littéral » et de l'emploi « métaphorique » du mot *mur* est supprimée. La seconde conséquence est que ces deux emplois sont ramenés à une seule signification commune, qui est de nature argumentative, dans la mesure où elle est

supposée contenir au moins deux aspects argumentatifs comme (A1) et (A2). S'il en est ainsi, on est en mesure de répondre à notre question de départ : d'où provient l'argumentativité de l'emploi « métaphorique » du mot *mur* ? Elle découle d'une partie de sa signification, en l'occurrence de l'aspect (A2) MUR DC RENONCER À PASSER, en ce sens que celui-ci est à l'origine d'enchaînements argumentatifs externes comme (43) *il y a un mur entre toi et moi donc nous ne pouvons plus nous aimer* qui se trouvent avoir une structure conclusive correspondant à ce qu'on entend ordinairement par « argumentation ». On remarquera d'ailleurs que le même aspect est responsable de l'argumentativité de l'emploi « littéral » du mot *mur*.

4. Deux arguments supplémentaires

Nous avons défendu l'hypothèse d'une signification argumentative du mot *mur*, selon laquelle au moins deux aspects argumentatifs sont inscrits dans sa signification. Nous présenterons encore deux arguments qui plaident en faveur de cette hypothèse.

4.1. Du « littéral » au « métaphorique », du « métaphorique » au « littéral »

Jusqu'à présent, nous avons fait comme si le *mur* renardien en (1) recevait seulement une interprétation « littérale » et le *mur* sartrien en (2), uniquement une interprétation « métaphorique ». Mais il est possible d'interpréter inversement les deux occurrences du mot *mur* : le *mur* renardien en (1) peut être interprété « métaphoriquement » et le *mur* sartrien en (2), « littéralement ». S'il en est ainsi et si par ailleurs on parvient à montrer que les deux occurrences du mot *mur* sont toujours, dans ces nouvelles interprétations, susceptibles de donner lieu à des enchaînements argumentatifs qui concrétisent les deux aspects (A1) et (A2), alors l'hypothèse de la signification argumentative apparaîtra plus plausible. C'est ce que nous allons essayer de faire.

Commençons par le *mur* renardien en (1). Certes, il serait abusif de l'interpréter comme exclusivement « métaphorique », au détriment du sens « littéral », dans la mesure où la locutrice, la Morvande, semble l'employer pour parler d'un objet physique singulier qui se trouve devant ses yeux. Mais il est moins abusif et peut-être même tout à fait pertinent de supposer qu'elle produit un énoncé à double sens, en superposant pour ainsi dire les deux sens du mot *mur* l'un à l'autre : ce qu'elle veut dire, c'est d'abord qu'il y un mur, au sens physique du terme et, par ailleurs, que ce mur constitue en même temps un obstacle, au sens non physique du terme.

On voit alors que le segment de discours *il y a un mur, ici même, entre vous et moi* en (1), le *mur* étant pris au sens double du terme, peut être paraphrasé par les mêmes enchaînements argumentatifs que ceux qui ont été utilisés dans le cas d'une interprétation « littérale » du mot *mur*. Nous les reprenons ci-dessous :

(40) nous voulons nous réconcilier pourtant nous sommes séparées
(42) il y a un mur, ici même, entre vous et moi donc nous aurons du mal à nous réconcilier

Il va de soi que ces enchaînements concrétisent respectivement les deux aspects argumentatifs (A1) RAISON DE COMMUNIQUER PT SÉPARATION et (A2) MUR DC RENONCER À PASSER.

Passons maintenant au *mur* sartrien en (2). Quelques indices relevés dans la nouvelle nous poussent à supposer qu'il peut être interprété non seulement « métaphoriquement » comme il en a été déjà question, mais aussi « littéralement ». L'interprétation « littérale » du mot *mur*

en (2) consiste alors à dire qu'il fait allusion à un mur singulier, en l'occurrence celui qui sépare le salon et la chambre dans l'appartement du jeune couple. Dans le contexte antérieur se rencontrent en effet quelques passages qui semblent aller dans ce sens : le narrateur raconte, lorsqu'Ève se trouve seule dans le salon : « Ève se sentait plus calme ; elle fit un pas vers la chambre de Pierre mais elle s'arrêta aussitôt et s'adossa au **mur** avec un peu d'angoisse » (Sartre 1981 : 249) ; Ève, qui se trouve toujours dans le salon, se dit : « J'ai besoin de vivre là-bas, de l'autre côté de ce **mur**. Mais là-bas, il ne veut pas de moi » (*ibid.* : 250) ; dans la chambre de Pierre, après le monologue d'Ève : « Il n'a pas besoin de moi ; je suis de trop dans la chambre » (*ibid.* : 253), le narrateur enchaîne : « Elle tourna la tête et regarda le **mur** au-dessus de Pierre » (*ibid*.). Toutes ces indications semblent converger pour suggérer que le mur qui sépare le salon et la chambre est présenté tout au long de la nouvelle comme un obstacle physique qui empêche le jeune couple de s'entendre, de communiquer, de s'aimer. S'il en est ainsi, ce n'est pas une interprétation trop forcée, croyons-nous, que de dire que le mot *mur* en (2) renvoie à ce mur singulier, le présent de l'indicatif de chaque verbe ayant alors une valeur durative ou habituelle.

Le premier énoncé de Pierre en (2) *Il y a un mur entre toi et moi* (le *mur* est pris au sens « littéral ») peut être alors paraphrasé par les enchaînements argumentatifs suivants, exactement les mêmes que ceux par lesquels nous avons paraphrasé le même énoncé interprété « métaphoriquement » :

> (41) nous voulons nous aimer pourtant nous sommes séparés
> (43) il y a un mur entre toi et moi donc nous ne pouvons plus nous aimer

Ces enchaînements concrétisent respectivement les deux aspects argumentatifs (A1) RAISON DE COMMUNIQUER PT SÉPARATION et (A2) MUR DC RENONCER À PASSER.

4.2. Syllepse

Le deuxième argument en faveur de notre hypothèse sur la signification argumentative du mot *mur* est fourni par le texte suivant, extrait du roman *Une vieille maîtresse* de Barbey d'Aurevilly :

> (44) – Vous êtes une noble et bonne femme, ma chère fille, – dit la marquise, – mais c'est une nécessité de la vie de ne pouvoir se livrer à ses meilleurs sentiments. Non seulement le monde, qui met d'indignes motifs sous toutes choses, expliquerait de travers la moindre démarche que tu ferais vis-à-vis de Mme de Mendoze, mais peut-être elle-même n'y comprendrait-elle rien non plus. Tu n'es plus pour elle qu'une rivale heureuse et ta pitié l'injurierait. Entre elle et toi, **il y a un mur plus haut que la muraille de la Chine**. C'est ton mariage. Vous pouvez vous rencontrer dans le monde, puisque vous appartenez toutes deux à la même société, mais cette société vous fera un devoir à l'une et à l'autre, de par l'autorité de ses convenances, de vous envelopper dans cette indifférence polie sur laquelle l'observation la plus aiguë glisse comme sur une armure sans défaut (Barbey d'Aurevilly 1964 : 397).

Ryno de Marigny, un dévoyé, grand séducteur, et Hermangarde de Polastron, une jeune fille chaste et pure, tombent amoureux l'un de l'autre et se marient avec le consentement réticent de la grand-mère d'Hermangarde, la marquise de Flers, qui l'a élevée. Ryno met un terme à ses aventures passées. Il décide notamment de quitter la Vellini, une Espagnole, avec qui il entretenait une liaison sensuelle depuis plus de dix ans. Mme de Mendoze est aussi une femme délaissée par Ryno, ce qui inspire la pitié à Hermangarde. Celle-ci avoue à sa grand-mère qu'elle envisageait de rendre visite à Mme de Mendoze pour lui demander pardon de son bonheur. D'où la morale que la marquise fait à sa petite-fille.

Du point de vue référentialiste, l'énoncé *Entre elle et toi, il y a un mur plus haut que la muraille de la Chine* constitue un cas de syllepse. Il s'agit d'un fait de discours tel qu'un même mot est interprété à la fois au sens « propre » et au sens « figuré ». L'exemple le plus souvent cité est le vers *Brûlé de plus de feux que je n'en allumai* (Racine, *Andromaque*, Acte I, Scène 4, vers 320), où *feux* est pris, dit-on, à la fois au sens propre (les feux que Pyrrhus a allumés à Troie) et au sens figuré, voire métaphorique (sa passion pour Andromaque). Un peu moins connu mais aussi instructif est le vers *Je percerai le cœur que je n'ai pu toucher* (*ibid.*, Acte IV, Scène 3, vers 1244), où *cœur* est employé à la fois au sens propre (l'organe de Pyrrhus qui lui assure la circulation du sang) et au sens figuré, plus précisément métonymique (le siège de ses sentiments).

Dans cette perspective, c'est l'adjectif *haut* dans l'énoncé en question qui est employé en syllepse : dans une construction comparative, le comparé *un mur*, interprété « métaphoriquement », confère à l'adjectif *haut* une interprétation « métaphorique » ; le même adjectif *haut* reçoit une interprétation « littérale » lorsqu'il est compris par rapport au comparant *la muraille de la Chine* qui semble désigner un objet physique.

Ce double sens de l'adjectif *haut* soulève une sérieuse difficulté à la sémantique référentielle. L'énoncé de la marquise est présenté comme un argument, même un argument très fort, pour soutenir une certaine conclusion, qui vise en gros à dissuader Hermangarde d'aller voir Mme de Mendoze. Comment rendre compte de cette force argumentative ? Elle tient très probablement à la structure comparative de l'énoncé. La sémantique référentielle décrirait celle-ci comme consistant à comparer deux choses dans le monde. Mais quel sens y aurait-il à comparer deux choses d'ordres ontologiques différents, une chose physique et une chose non physique, sur leurs hauteurs ?

Cette difficulté, notre hypothèse sur la signification argumentative du mot *mur* permet de l'éviter. On remarquera que l'énoncé de la marquise se paraphrase par un enchaînement argumentatif comme le suivant :

> (45) Entre elle et toi, il y a un mur plus haut que la muraille de la Chine donc tu dois renoncer à aller la voir

Ce sens correspond à l'interprétation argumentative que reçoit l'énoncé. Comment est-il construit ?

Supposons d'abord que la marquise se soit contentée de dire (46). Cet énoncé est paraphrasable par l'enchaînement (47) :

> (46) Entre elle et toi, il y a un mur
> (47) Entre elle et toi, il y a un mur donc tu dois renoncer à aller la voir

Cette possibilité est prévisible à partir de l'aspect (A2) MUR DC RENONCER À PASSER.

Nous décrirons ensuite le segment *plus haut que la muraille de la Chine* comme ayant pour fonction de renforcer l'argumentativité du segment *il y a un mur*, en ce que l'énoncé de la marquise est un argument plus fort que le seul segment *il y a un mur* par rapport à une même conclusion[9]. Ce qui est confirmé par la possibilité d'insérer un *même* :

> (48) Entre elle et toi, il y a un mur et il y a même un mur plus haut que la muraille de la Chine donc tu dois renoncer à aller la voir

Cette force argumentative de l'énoncé n'est pourtant pas déductible de sa valeur référentielle. Il suffit pour s'en convaincre d'imaginer que la marquise emploie

[9] La notion de « renforceur » (Ducrot, 1995) permettrait de définir le renforcement en question avec plus de rigueur.

« littéralement » le mot *mur* pour parler d'un objet physique ; même dans ce cas, son énoncé pourrait être paraphrasé par un enchaînement argumentatif comme (45). Pour construire un sens argumentatif cohérent, peu importe donc que le nom *mur* et corrélativement l'adjectif *haut* soient employés « littéralement » ou « métaphoriquement ». Rappelons que l'aspect (A2) MUR DC RENONCER À PASSER ne dit rien quant à la valeur référentielle que chaque occurrence du mot *mur* pourrait prendre en discours.

5. Conclusion

Pour conclure, nous insistons une fois de plus sur la conception de la sémantique sur laquelle est fondée la TBS. Cette théorie s'intéresse uniquement aux relations argumentatives qui s'instaurent entre les mots au sein même de la langue en tant que système de signes. Dans cette perspective, la distinction référentialiste du « littéral » et du « métaphorique » du mot *mur* disparaît, et sa prétendue argumentativité « métaphorique » découle directement de sa signification argumentative.

Kohei Kida
Université Keio

Références bibliographiques

ANSCOMBRE J.-C. et DUCROT O. (1983), *L'Argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.

BARBEY D'AUREVILLY J. (1964), *Une vieille maîtresse*, in Petit J. (éd.), *Œuvres romanesques complètes*, tome I, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade ».

CADIOT P. (1999), « Espace et prépositions », in *Revue de Sémantique et Pragmatique*, n° 6, p. 43-70.

CADIOT P. et NEMO F. (1997), « Pour une sémiogenèse du nom », in *Langue française*, n° 113, p. 24-34.

CAREL M. (2001), « Argumentation interne et argumentation externe au lexique : des propriétés différentes », in *Langages*, n° 142, p. 10-21.

CAREL M. (2011a), *L'Entrelacement argumentatif*, Paris, Honoré Champion.

CAREL M. (2011b), « Ironie, paradoxe et humour », in Vivero García M. D. (éd.), *Humour et crises sociales*, Paris, L'Harmattan, p. 57-74.

CAREL M. (2012), « Introduction », in Carel M. (éd.), *Argumentation et polyphonie, de Saint-Augustin à Robbe-Grillet*, Paris, L'Harmattan, p. 7-58.

CAREL M. et DUCROT O. (2014), « Pour une analyse argumentative globale du sens », in *Arena Romanistica*, n° 14, p. 72-88.

DUCROT O. (1993), « Les topoï dans la "Théorie de l'argumentation dans la langue" », in Plantin C. (dir.), *Lieux communs, topoï, stéréotypes, clichés*, Paris, Éditions Kimé, p. 233-248.

DUCROT O. (1995), « Les modificateurs déréalisants », in *Journal of Pragmatics*, n° 24(1), p. 145-165.

DUCROT O. (2001), « Critères argumentatifs et analyse lexicale », in *Langages*, n° 142, p. 22-40.

DUCROT O. (2004), « Argumentation rhétorique et argumentation linguistique », in Doury M. et Moirand S. (éds.), *L'Argumentation aujourd'hui. Positions théoriques en confrontation*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 17-34.

KIDA K. (2015), « Prédicat argumentatif et concept *ad hoc* », in *Travaux de linguistique*, n° 70, p. 121-137.
KIDA K. (2016), « L'anaphore conceptuelle au prisme de la "théorie des blocs sémantiques" », [revue en ligne] *Discours*, n° 19. Disponible sur Internet : <http://discours.revues.org/9217>.
KLEIBER G. (2005), « Quand y a-t-il sens multiple ? Le critère référentiel en question », in Soutet O. (éd.), *La Polysémie*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, p. 51-73.
RECANATI F. (2008), *Philosophie du langage (et de l'esprit)*, Paris, Gallimard, « folio essais ».
RENARD J. (1970), « Le Mur », *Coquecigrues*, in Guichard L. (éd.), *Œuvres*, tome I, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade ».
SARTRE J.-P. (1981), « La Chambre », *Le Mur*, in Contat M. et Rybalka M. (éds.), *Œuvres romanesques*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade ».
SCHULZ P. (2001), « Le caractère relatif et ambigu du concept traditionnel de métaphore et la construction du sens lexical », in *Semen*, n° 15, p. 59-70.
SCHULZ P. (2002), « Le caractère relatif de la métaphore », in *Langue française*, n° 134, p. 21-37.
SCHULZ P. (2004), *Description critique du concept traditionnel de « métaphore »*, Berne, Peter Lang.